

Viviane Premand

Journée intercantonale LexWork 2023

Comme de coutume, les cantons utilisant le logiciel de rédaction, de gestion et de publication des actes législatifs LexWork de l'entreprise Sitrox SA se sont retrouvés pour leur échange annuel, qui a eu lieu en août 2023 à Fribourg. Spécialités cantonales législatives ou légistiques, utilisations spécifiques du logiciel et avant-goût des possibilités futures étaient au menu de cette édition.

Catégories d'articles : Comptes rendus de colloque

Proposition de citation : Viviane Premand, Journée intercantonale LexWork 2023, in : LeGes 35 (2024) 1

[1] Pour la neuvième fois, les représentantes et les représentants des cantons se servant du programme LexWork se sont réunis à la fin de l'été. Organisée avec brio par les membres du Service de législation du canton de Fribourg, en particulier par Madame Celia Barell et Monsieur Nicolas Dousse, la rencontre 2023 s'est déroulée le 28 août à l'Hôtel cantonal de Fribourg. La journée a été rythmée par différentes présentations toutes plus pertinentes et intéressantes les unes que les autres.

[2] Après un mot de bienvenue enthousiaste de Madame la chancelière Danielle Gagnaux-Morel, Monsieur Reto Schmid, secrétaire général adjoint du Grand Conseil fribourgeois, a mis en avant les rouages et caractéristiques de la procédure et de la pratique législatives fribourgeoises sous le titre accrocheur « Ici, c'est Fribourg! ». Madame Celia Barell a ensuite exposé l'évolution et les particularités de la publication des actes législatifs cantonaux hors feuille officielle, avant que Monsieur Andreas Schor, chef du service de traduction de la Chancellerie de l'État de Fribourg, détaille la méthode appliquée et les implications du système LexWork lors de la transposition des textes législatifs d'une langue (français) à l'autre (allemand).

[3] Après une pause-café rafraîchissante et chaleureuse, Monsieur Marius Roth, directeur du Centre de l'information juridique (CIJ), a fait la démonstration de la gestion étendue des droits d'accès dans LexWork. Mesdames Cindy Farner et Damara Theler de la Chancellerie d'État du canton du Valais ont quant à elles décrit la fonction de gestion des référendums dans LexWork. Monsieur Nicolas Dousse a ensuite dévoilé le mécanisme de l'insertion des informations complémentaires dans la Banque de données de la législation fribourgeoise. En fin de matinée, Monsieur Marius Roth a montré l'utilisation des annexes dans la législation grâce au logiciel.

[4] Les invitées et invités, les représentants de la maison Sitrox ainsi que les hôtesse et hôtes locaux ont ensuite partagé un savoureux et sympathique repas de midi dans un restaurant de la vieille ville et ont pu échanger au sujet des thèmes abordés durant la matinée et de leur quotidien de « lexworkistes ».

[5] L'après-midi a fait la part belle à deux sujets, d'une part celui de Monsieur Marius Roth consacré à la rétrospective et aux perspectives de *reengineering* de LexWork et d'autre part celui d'Alex Scheitlin, de la société Sitrox, qui a dessiné les contours des changements et des développements technologiques à venir dans l'application.

[6] Après avoir eu le privilège de siéger durant le colloque dans l'imposante salle du Grand Conseil fribourgeois, les participantes et participants ont pu découvrir – de l'extérieur et de l'intérieur – les lieux rénovés en 2022 et voués au Parlement cantonal, à l'occasion d'une visite guidée passionnante et instructive mêlant politique, histoire, architecture et anecdotes.

[7] L'évènement s'est terminé par un moment de convivialité, généreusement offert, comme le repas de midi, par le canton de Fribourg, dans l'espace dédié à disposition des députées et députés. Rendez-vous a d'ores et déjà été pris pour fin août 2024 à Soleure qui accueillera la 10^e journée intercantonale LexWork.

VIVIANE PREMAMD, Dr. iur., LL.M., av. est collaboratrice scientifique au Service de législation, des affaires jurassiennes et du bilinguisme à la Chancellerie d'État du canton de Berne.